

BIOGRAPHIE DU SÉNATEUR ETHELRED M. STAFFORD



Hon. E. M. Stafford.

Je ne connais pas de meilleure lumière pour guider nos pas, dit un célèbre homme d'Etat, "que la lampe de l'expérience." De même, il n'y a pas de meilleur moyen de connaître le caractère d'un homme que par l'examen de sa vie passée.

Quand un jeune garçon de treize ans, jolé soudainement sur ses propres ressources, entre hardiment dans la grande bataille de la vie, déterminé non-seulement à surmonter tous les obstacles, et à avancer fermement avec courage et patience, atteint son but, ses amis et camarades ont la preuve indubitable de la force de son caractère. Ceci est la mesure, en partie, du caractère du Sénateur Ethelred M. Stafford, candidat pour la place de gouverneur de la Louisiane dans les prochaines élections primaires.

Ethelred Stafford est le seigneur d'une des familles américaines qui ont contribué à développer le pays au commencement de sa période de formation. Son premier ancêtre américain arriva d'Angleterre en Virginie et s'établit dans le "Old Dominion." Plus tard les Staffords sont allés s'établir dans la Caroline du Sud. Plus de cent ans après le grand père de E. M. Stafford vint en Louisiane et s'établit dans la paroisse de St. Tammany. Ce grand-père participa et fut blessé à la bataille de la Nouvelle-Orléans. Bientôt après il acheta une flotte de goélettes et s'engagea dans le commerce du lac, entre autres choses supplantant les "cross-ties" pour le chemin de fer Pontchartrain, le second chemin de fer à vapeur construit en Amérique. Ce grand-père se nommait aussi Ethelred, et sa mémoire est encore tendrement chérie dans les paroisses de la Floride sous le nom de "Dred" Stafford. Récemment, quand le Sénateur Stafford fit une visite dans cette section de l'Etat, il fut étonné d'y rencontrer un grand nombre de parents, la plupart l'appelaient "Dred," un nom qu'il n'avait jamais porté jusqu'alors. Le Sénateur Stafford est fier du fait que du côté maternel il est de descendance française.

Le père de E. M. Stafford quitta la paroisse St. Tammany pour venir à la Nouvelle-Orléans, où il s'engagea dans les affaires des chemins de fer, et le Sénateur d'Etat vint au monde dans cette ville. Il suivit les écoles publiques jusqu'à l'âge de treize ans, quand la mort de ses deux parents le même jour le laissa seul et sans ressources. Mr. Stafford était un étudiant dans le "Boys' High School" quand ce malheur lui arriva, et il fut soudainement confronté par le grand problème de gagner sa vie. Il se procura une position secondaire

comme commis dans les bureaux du Southern Pacific Railroad, et travailla assidûment et fit si bien son devoir qu'il fut récompensé et obtint de meilleures positions, mais il n'était pas satisfait de gagner sa vie seulement. Il se mit à étudier les lois pendant la nuit, sa première ambition étant de se vouer à cette profession, que les avantages d'une bonne éducation ne lui avaient pas permis d'acquiescer. Il sauva une partie de son salaire et entra dans "le département" de l'école de lois au Collège Tulane.

Ses devoirs comme commis de chemin de fer demandaient de longues heures de travail, mais il étudiait avec zèle quand il était libre, et le résultat fut qu'après seulement un an d'étude au Tulane il apparaissait devant la Cour Suprême et reçut sa licence lui donnant le droit de pratiquer. De cette manière il fut licencié comme avocat à un âge moins grand que la moyenne des jeunes gens avec le prestige de position et les avantages d'amples moyens et de temps pour étudier, et peu de temps après être arrivé à l'âge de majorité il avait atteint son but, celui d'avoir le privilège de plaider dans les cours de l'Etat. Mais ses plans étaient destinés à recevoir un échec d'une source imprévue. A peine était-il embarqué dans sa carrière de jeune avocat, sans influence et avec une clientèle à créer, qu'un appel aux armes sonna pour la guerre contre l'Espagne. En réponse à cet appel le Sénateur Stafford s'engagea pour le service avec l'Artillerie-Washington, et servit pendant toute la guerre, recevant sa décharge honorable comme sergent-major de son commandement. Son unité fut assignée à la défense des côtes et stationnée aux forts à l'embouchure du fleuve Mississippi. Comme la plupart des hommes qui avaient joyeusement offerts leurs services comme volontaires pour aider leur pays dans cette lutte, et comme la majorité de ceux qui furent appelés sous les drapeaux, dans la grande guerre européenne, il ne prit part à aucune bataille. Mais, comme tous ceux mentionnés plus haut, il se plaça sans hésitation au service de son pays, et la faute, si faute il y a, qu'il n'ait pas vu de service actif, était la faute de ceux qui dirigeaient la guerre, mais pas la sienne.

Revenant à la vie civile, le jeune Stafford reprit la pratique des lois dans le bureau du Juge McGloin. Le sentier du jeune avocat sans influence n'était pas parsemé de fleurs, et le jeune Stafford trouva la route dure à parcourir. Mais ses parents lui avaient laissé un corps sain et robuste et une grande intelligence, et ces ancêtres, qui a-

vaient déblayés les forêts et introduit la civilisation de l'ouest à l'Atlantique, lui avaient transmis la détermination de surmonter les obstacles, à l'exemple de tous les Américains qui sont devenus célèbres par l'accomplissement de grandes œuvres. Avec le succès dans la profession de son choix continuellement en vue, le jeune Stafford avança toujours avec détermination surmontant un obstacle après l'autre, jusqu'à ce qu'il se fut créé une clientèle, qui a augmentée à un tel point qu'aujourd'hui elle est aussi nombreuse, probablement, que celle d'importe quel avocat dans l'Etat.

Le succès ne couronna pas ses efforts aussi aisément qu'à d'autres hommes, mais fut obtenu péniblement. Les revenus dérivés de sa profession, quoique grands en comparaison avec ceux de la plupart des avocats de la Nouvelle-Orléans, représentent le fruit d'un travail laborieux, de sacrifice personnel, d'une application intelligente, d'un soin particulier pour sauvegarder les intérêts de ses clients, et une habileté naturelle, à se faire des amis. Le succès l'a suivi dans son cas, mais pas suivi de bien près, sur les talons de la lutte. Il n'a jamais eu l'avantage de gros honoraires des grandes corporations, mais il a eu ses efforts limités à ce que l'on peut appeler le champ ouvert de la pratique. Une biographie adéquate de Mr. Stafford est une juste appréciation du succès qu'il a rencontré serait une étude bien utile pour la jeunesse du pays qui est destinée à trouver les mêmes difficultés sur son chemin.

Secon d'une race d'hommes qui avaient pendant des siècles vécu près du sol, l'appel de la "bonne terre brune" touchait Mr. Stafford fortement, et si une investigation était faite de ses placements d'argent on découvrirait qu'il n'était jamais tenté par les appels brillants de bons d'entreprises pleines de promesses, mais que tout le surplus de ses épargnes était investi largement, et non totalement, dans l'achat de petites propriétés dans la section de l'Etat où ses grands-parents travaillaient entre les brancards des charrues. C'est cet appel du sol seul-être qui fait qu'il est constamment si attentif à protéger les intérêts des fermiers - une attention qui a été récompensée par les organisations des fermiers en le nommant président de leurs associations. C'est sa sympathie pour les fils du sol qui a fait de lui leur champion dans les conseils législatifs de l'Etat et l'a induit à prendre leurs intérêts contre ses mains avec l'assurance qu'il s'en occuperait loyalement.

En 1908 Mr. Stafford fut élu Sénateur d'Etat dans un des districts de la Nouvelle-Orléans, triomphant contre six compétiteurs. Il a été réélu successivement depuis, et est actuellement président pro tempore du Sénat de l'Etat, ayant été élevé à cette position en 1916. Son travail au Sénat est très conséquent, comme le prouvent les livres de l'Etat, et il est à remarquer que les lois introduites et supportées par lui ont toujours été d'une tendance progressive et d'ordre.

Son registre législatif démontre sans contradiction la revendication des droits des ouvriers et des classes submergées. Pendant sa première session au Sénat il prit charge du projet de loi, qui devint l'acte No. 194 de 1908, allouant aux membres des départements d'in-cendie un jour de liberté sur huit, et des vacances annuelles de quinze à trente jours. Auparavant ces hommes étaient requis d'être à leurs postes 365 jours dans l'année et 24 heures par jour, avec une courte intermission pour les repas. Dans la même ligne il prit charge, pendant trois sessions du Sénat, du projet de loi donnant un pour cent de la taxe d'assurance au fond des pensions aux pompiers. Ce dernier projet de loi faillit en 1908 et 1909, mais fut adopté comme loi en 1912, principalement par les efforts du Sénateur Stafford.

Pendant des années le Sénateur Stafford s'intéressa beaucoup à la réforme des travaux de prison et prit charge de toute législation récente sur cette ligne dans le Sénat. Il obtint le passage de la loi des sentences indéterminées et de la parole, et il s'occupe maintenant d'une loi demandant que les criminels déclarés coupables d'un assassinat avec violence soient tenus responsables d'une compensation aux victimes, le montant des réparations et les termes de paiement étant déterminés par le juge siégeant dans l'affaire.

Le Sénateur Stafford était un des premiers et a toujours été un des plus actifs agitateurs pour la construction de chemins mûdés dans l'Etat. Il introduisit le premier projet de loi pour les bords chemins en Louisiane en 1909.

Une des mesures qu'il proposa pour le bénéfice des infortunés fut un projet de loi introduit et adopté en 1910, forçant les acquéreurs

d'immeubles vendus pour taxes à donner avis aux propriétaires de l'achat et vente, de manière à ce que les propriétaires puissent racheter leurs propriétés. L'intention du projet de loi était pour le bénéfice des veuves et orphelins, généralement peu familiers avec les lois. Cette loi a été récemment déclarée inconstitutionnelle par la Cour Suprême, le juge O'Neill écrivait une opinion contraire. Le Sénateur Stafford continuera la lutte pour ce projet de loi et supportera une mesure qui se conformera aux desirs de la plus haute Cour.

En 1916 et 1918 il introduisit et obtint le passage d'un projet de loi donnant aux femmes mariées le même contrôle sur leurs propriétés que les femmes non-mariées.

Le Sénateur Stafford fut le premier homme dans l'Etat pour demander l'exemption des hommes dans le service militaire du pays du paiement du bol tax leur garantissant le droit de vote, et à sa requête le Hayden Y. Grubb Camp No. 3 des vétérans de la guerre espagnole demanda au Gouverneur Pleasant d'inclure, dans son appel pour une session extraordinaire de la Législature en 1917, cette loi, qui fut adoptée dans cette session.

Dans la session de 1918 le Sénateur Stafford introduisit un projet de loi pour pensionner les mères, qui leur accorde une pension si elles sont veuves ou que leurs maris soient permanentement incapables pour raison d'infirmités physiques ou mentales, quand ces mères avaient à prendre soin et à supporter des enfants au-dessous de "quatre-vingt ans." Mr. Stafford obtint le passage de cette mesure par le Sénat, mais elle fut tuée dans la Chambre. Trente-quatre Etats ont déjà adopté cette loi.

Une des plus belles actions du Sénateur Stafford fut l'introduction, en 1914, du projet de loi rendant les contracteurs responsables pour accidents causés par négligence dans des entreprises hasardeuses (complex liability act, workmen's compensation law), abolissant les doctrines du vieux serviteur et de l'assomption des risques.

D'autres importantes mesures introduites et passées par Mr. Stafford furent la loi du bill uniforme des magasins (warehouses), en 1908, et le "uniform bill of lading" (con-naissement uniforme) en 1916. Il fit opposition, en 1918, au projet de loi permettant au Conseil de Commerce de la ville de la Nouvelle-Orléans de régler le montant de leurs salaires. Ce projet de loi passa les deux chambres de la Législature, mais le gouverneur Pleasant lui opposa son veto.

Quand la grande guerre mondiale éclata, le Sénateur Stafford avait dépassé l'âge d'enregistrement. Il était prêt à se rendre sous les drapeaux, mais les autorités militaires avaient décidé que l'armée devait être composée des plus jeunes hommes. En conséquence, il fit tout son possible pour être utile à son pays dans des travaux civils. Il servit sans compensation comme conseiller légal du "draft board" de son district, et passa plusieurs heures tous les jours à aider les hommes appelés au service et à remplir leurs questionnaires et à donner des conseils aux membres du bureau. En d'autres manières aussi il donna son temps et ses talents à la cause de son pays, assistant de tout son possible le gouvernement comme administrateur des provisions de bouche dans le premier et le second district, comme conseiller de l'agent du bureau fédéral du travail, du Conseil de Défense, etc.

A cause de son expérience militaire le Sénateur Stafford était parvenu de rejoindre l'armée et d'être en France, mais il continua à faire son devoir ici, et il serait difficile de perdre de plus grands services à son pays dans les travaux choisis pour lui.

Une récente critique du caractère du Sénateur Stafford se présenta dans la session extraordinaire de la Législature en 1918, quand un amendement à la Constitution des Etats-Unis, interdisant le trafic des boissons enivrantes, fut proposé. Cet amendement n'avait pas été approuvé à la session régulière, mais l'administration du Président Wilson était si anxieuse de voir cette mesure adoptée, pour la conduite de la guerre, que le gouverneur Pleasant appela la Législature en session extraordinaire pour obtenir l'assentiment de la Louisiane. L'organisation politique de la Nouvelle-Orléans était fortement opposée à l'amendement, et il arriva que si toute la délégation de la ville votait contre l'amendement, il était perdu. Naturellement une forte pression fut exercée sur chaque membre de la délégation de la ville, pour les engager à voter contre la résolution.

Malgré l'hostilité unanime et déterminée de ses confrères de la délégation de la ville, le Sénateur Stafford pensait que le patriotisme prenait prééminence sur la politique, et que pendant la durée de la guerre mondiale tous les efforts devaient être faits pour soutenir les maux de l'administration nationale. Sa détermination d'agir de cette manière pouvait résulter désastreusement pour ses ambitions futures dans la vie publique, c'était vrai. Il pensa ainsi, sans doute, mais ce n'était aucunement sa détermination patriotique. Quand le moment arriva de voter, il vota pour l'amendement, qui fut adopté par une majorité d'une voix. Si son vote n'avait pas été effectif, il du "Ring" pointée contre lui, que aurait été ressenti, mais peut-être pardonné. Mais décidant l'atti-

tude de l'Etat, comme il l'a fait, il était impardonnable, autant que la délégation de la ville était concernée. Le sentiment se développa en amère hostilité, et l'attitude de l'organisation de la ville envers lui a depuis été un antagonisme confirmé. Cet antagonisme ne veut pas dire certainement, qu'il est sans amis politiques à la Nouvelle-Orléans. Une large proportion de la population, approchant la moitié, admire sa position et lui accorde un chaleureux support. Aussi forte ment que soit l'organisation de la ville, elle ne contrôle pas le vote entier de la ville, d'aucune manière, et il n'est pas douteux, avec toute la rancune qu'il avait pu éprouver, que la majorité de votes contre le Sénateur

Bottin des Sociétés Françaises

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, organisée le 14 mars 1813. Local de la société, 1820 Ste. Anne. Officiers: Président, J. M. Vergnolle; Vice-Président, François Bildestein; Secrétaire, A. J. Bonner; Trésorier, William Gomez. Séances le 1er et 3ème jeudi de chaque mois, au local de la société.

L'Union Française, fondée le 12 octobre, 1872. Local de la société, 928 Rue des Remparts. (Ecole gratuite pour filles.) Officiers: Président, Emile J. Leuyer; Vice-Président, F. Surmerly; Secrétaire, René P. Clerc. Séances le 1er mercredi de chaque mois, au local de la société.

Société des Bouchers, organisée en 1806, incorporée le 17 octobre 1867. Officiers: Président, Sylvain Dumestree; Vice-Président, Maurice Casabonne; Secrétaire, Paul Vanderhorst. Séances le 1er jeudi de chaque mois, chez Laudumiey & Cie, 112 Rue des Remparts.

Société d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle de St. Maurice, organisée le 29 janvier 1871. (Fête anniversaire le 22 septembre.) Officiers: Président, Emile J. Naudon; Premier Vice-Président, Mataens Router; Deuxième Vice-Président, J. P. Bouvier; Secrétaire, Nemours H. Nunez, Jr. Réunions générales le dernier jeudi de chaque mois. Salle de réunions au coin des rues Chartres et Charbonnet.

L'Atthénée Louisianais, organisée le 12 janvier 1876. Officiers: Président, Bussière Rouen; Premier Vice-Président, Edgar Grima; Deuxième Vice-Président, Charles F. Claiborne; Secrétaire, Lionel C. Duret; Assistant-Secrétaire, André Lafargue. Jours de réunions fixes par le comité: local des réunions aux bureaux du Président, Banque Hibertia.

La Société Protectrice des Laitiers, organisée en 1879. Incorporée en 1884. Officiers: Président, John Bordes; Vice-Président, N. Charou-leau; Secrétaire, F. E. Fagot; Trésorier, P. Cazalot. Séances le premier lundi de chaque mois.

Local des réunions au coin des rues Dryades et Postras. La Société de la Jeunesse, Incorporée le 25 avril 1890. (Ecole gratuite pour garçons.) Local de la société, au coin des rues Esplanade et Bourbon. Officiers: Président, F. Bildestein; Premier Vice-Président, Charles D. Foucher; Deuxième Vice-Président, H. Dabiez; Secrétaire, Adrien Daste; Trésorier, L. F. Marlin. Séances le second vendredi de chaque mois, au local de la société.

Les Enfants de la France, fondée en septembre, 1891. Local social, 740 Avenue de l'Esplanade. Officiers: Président, J. A. Buisson; Premier Vice-Président, J. Labourdet; Deuxième Vice-Président, L. Fournier; Trésorier, J. Darrivière; Secrétaire aux minutes, A. Daste; Secrétaire aux finances, H. J. Malhé. Séances le deuxième mardi de chaque mois, au local de la société.

L'Alliance Franco-Louisianaise, fondée le 16 octobre, 1908. Officiers: Président, J. M. Vergnolle; Vice-Président, Emile Leuyer; Secrétaire, André Lafargue, 407 Rue Carondelet. Local des réunions l'Union Française, 928 Rue des Remparts, le deuxième samedi de chaque mois à 4 heures p. m.

Le Secours à la France, fondée en août 1916. Local social, 740 avenue de l'Esplanade. Officiers: Président, J. A. Buisson; Premier Vice-Président, L. A. Murin; Deuxième Vice-Président, J. Darrivière; Trésorier, Mlle Amélie Pujol; Secrétaire, Mlle M. Despaux. Réunions générales le dernier vendredi de chaque mois, au local de la société.

Société de Secours Mutuels la France, fondée le 16 avril 1894. Officiers: M. le Consul de France Président d'Honneur; Président, H. J. Prou; Vice-Président, F. Laudumiey; Secrétaire, J. Serio; Trésorier, A. Gaillard. Local social chez F. Laudumiey & Cie, 1112 Rue des Remparts. Séances le troisième mercredi de chaque mois, au local de la société.

Le Sénateur Stafford a épousé Mme. E. A. Tebault en 1900, et son plus grand bonheur est de jouir de la compagnie de sa femme dévouée. Il est membre d'un grand nombre d'organisations fraternelles, in-cunant Elks Lodge No. 30, Loyal Order of Moose, Woodmen of the World, Druids, Ancient and Modern American, Owls, Shriners, Cohistory, Jefferson Lodge No. 190, Masonic Fraternity, Grotto and Press Club, Adv.

WRIGLEY'S

All three brands sealed in air-tight packages. Easy to find - it is on sale everywhere.

Look for, ask for, be sure to get **WRIGLEY'S** The Greatest Name in Goody-Land

WRIGLEY'S SPEARMINT THE PERFECT GUM MILD PEPPERMINT FLAVOR

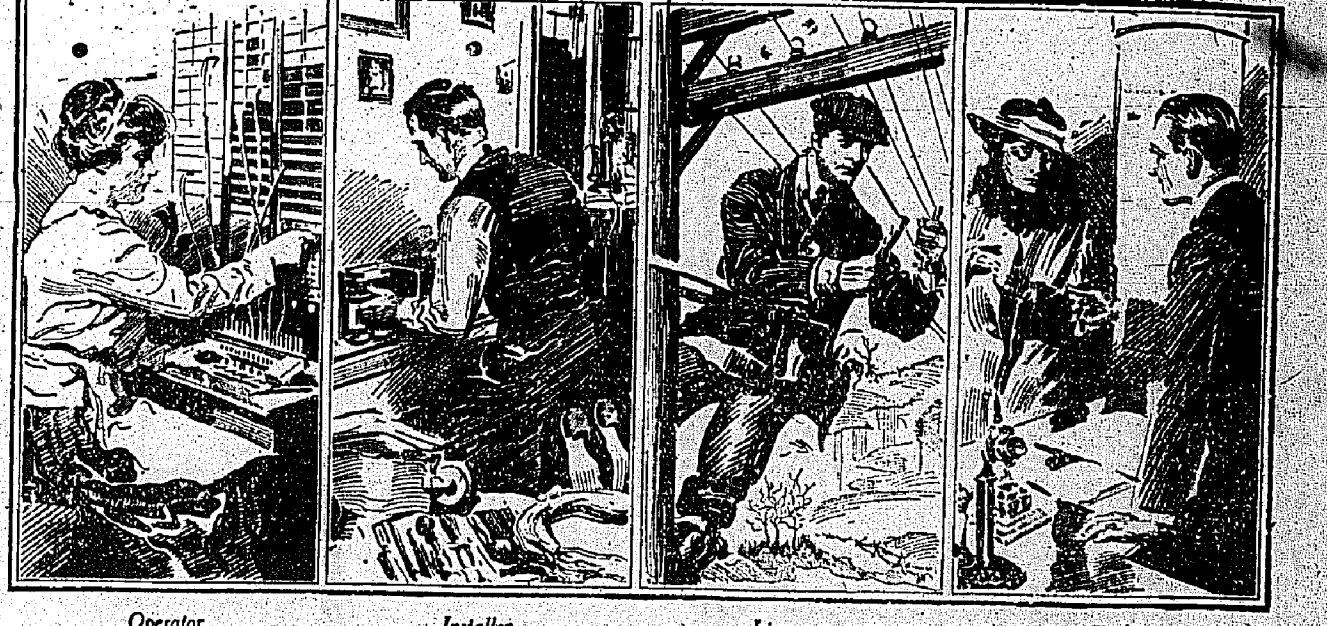
SEALING TIGHT

WRIGLEY'S DOUBLEMINT CHEWING GUM

WRIGLEY'S PEPPERMINT

WRAPPED IN AIR-TIGHT PACKAGES

The Flavor Lasts



The Picked Army of the Telephone

The whole telephone-using public is interested in the army of telephone employees - what kind of people are they, how are they selected and trained, how are they housed and equipped, and are they well paid and loyal.

Workrooms are healthful and attractive, every possible mechanical device being provided to promote efficiency, speed and comfort.

Ten billion messages a year are handled by the organization of the Bell System, and the task is entrusted to an army of 200,000 loyal men and women.

Good wages, an opportunity for advancement and prompt recognition of merit are the rule throughout the Bell System.

No one of these messages can be put through by an individual employee. In every case there must be the complete telephone machine or system in working order, with every manager, engineer, clerk, operator, lineman and installer co-operating with one another and with the public.

An ample reserve fund is set aside for pensions, accident and sick benefits and insurance for employees, both men and women. "Few if any industries," reports the Department of Commerce and Labor, "present so much or such widely distributed intelligent care for the health and welfare of their workers as is found among the telephone companies."

The Bell System has attracted the brightest, most capable people for each branch of work. The training is thorough and the worker must be specially fitted for his position.

These are some of the reasons why Bell telephone service is the best in the world.



AMERICAN TELEPHONE AND TELEGRAPH COMPANY AND ASSOCIATED COMPANIES

One Policy One System Universal Service